



**PRÉFET  
DE LA GIRONDE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
Service des Procédures Environnementales  
Unité DUP et Expropriations**

Bordeaux, le 17 février 2023

Réalisation de la Zone d'Aménagement Concerté « Bordeaux Saint-Jean Belcier».

Avis de la commune de Bordeaux

L'enquête publique, préalable à la déclaration d'utilité publique modifiée du projet et à l'autorisation environnementale en vertu des articles L 181-1 et suivants du code de l'environnement qui s'est déroulée du 12 décembre 2022 au 12 janvier 2023, est close.

Conformément à l'article R.181-38 du code de l'environnement, le conseil municipal de la commune de Bordeaux, invité à délibérer dans le cadre de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau au terme de l'enquête publique unique et de la modification de la Déclaration d'utilité publique, n'a pas souhaité émettre d'avis sur les incidences environnementales notables de l'opération.